

URBANISME**Quartier Parisien**

Dénomination d'une voie nouvelle « rue de l'affiche rouge »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien, deux permis de construire, déposés par les sociétés EFIDIS et Immobilière Développement, pour la construction de logements locatifs et d'accession, ont été délivrés respectivement les 29 décembre 2005 et 8 janvier 2007.

Etant donné l'avancement des travaux, la société EFIDIS souhaite pouvoir disposer d'un adressage de voirie pour permettre aux concessionnaires d'avoir rapidement des adresses postales.

Il est notamment nécessaire de donner un nom à la voie nouvelle créée dans le cadre de ce programme et desservant les futurs logements.

Actuellement, les parcelles formant l'assise foncière de cette voie nouvelle appartiennent à la société EFIDIS qui s'est engagée, par courrier, à les rétrocéder à la Ville, aux fins de versement dans la voirie communale.

Le nom « rue de l'affiche rouge » est proposé afin de rappeler qu'au cimetière parisien (à proximité de la voie créée) sont inhumés les fusillés du groupe Manouchian auquel appartenaient 4 ivryens (Célestino Alfonso, Robert Witchitz, Roger Rouxel et Volf Wajsbrod). Les visages de ces résistants furent imprimés sur « l'affiche rouge » placardée en février 1944 pour discréditer la résistance.

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette dénomination.

P.J. : - plan,
- lettre de la société Efidis.

URBANISME

Quartier Parisien

Dénomination d'une voie nouvelle « rue de l'affiche rouge »

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le programme de constructions de logements locatifs et en accession dans le cadre de la rénovation du quartier parisien,

vu les permis de construire délivrés à la société EFIDIS et la société Immobilière Développement,

considérant la création d'une voie nouvelle, prévue dans le cadre de ce programme de logements, destinée à être versée dans le domaine public, en voirie communale, après rétrocession par la société EFIDIS, propriétaire actuel du sol de voie,

considérant l'avancement des travaux de construction et la nécessité de dénommer cette voie en vue de prendre un arrêté de numérotage pour l'utilisation des bâtiments riverains,

vu la lettre de la société EFIDIS s'engageant à rétrocéder l'assise foncière de la voie à la Ville, aux fins de versement en voirie communale, ci-annexée,

vu le plan, ci-annexé,

DELIBERE

(par 40 voix pour et 4 voix contre)

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de dénommer « rue de l'affiche rouge » la nouvelle voie, joignant la rue Carnot à la rue du Quartier Parisien à Ivry-sur-Seine, pour rappeler qu'au cimetière parisien (à proximité de la voie créée) sont inhumés les fusillés du groupe Manouchian auquel appartenaient 4 ivryens (Célestino Alfonso, Robert Witchitz, Roger Rouxel et Volf Wajsbrot). Les visages de ces résistants furent imprimés sur « l'affiche rouge » placardée en février 1944 pour discréditer la résistance.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 24 OCTOBRE 2008